



Crucifères

Avertissement No 07 – 20 juin 2013

- État de la situation : la fréquence élevée des précipitations se maintient, mais avec de plus faibles volumes.
- Mouche du chou : les pontes observées se situent généralement à des niveaux faibles ou moyens.
- Altises : présence variable d'un champ à l'autre.
- Vers gris : activité importante par endroits.
- Chenilles défoliaitrices : quelques observations.
- Cécidomyie du chou-fleur : les captures s'intensifient.
- Hernie des crucifères : première apparition.

ÉTAT DE LA SITUATION

La fréquence élevée des précipitations se maintient, mais les volumes d'eau enregistrés sont plus faibles. Les quelques périodes de beau temps ainsi que la hausse graduelle des températures de la dernière semaine ont amélioré la situation dans quelques secteurs. Toutefois, l'assèchement des sols se fait lentement. Les événements de pluies abondantes des semaines précédentes ont aussi entraîné le lessivage des éléments nutritifs dans les sols les plus légers, ce qui se traduit par des carences chez les crucifères de certains champs.

On observe par endroits encore des signes d'asphyxie racinaire. Certains plants qui ont pu être transplantés en période sèche sont un peu plus mal en point que les autres. Ceci s'explique par le fait que les racines qui se sont développées plus profondément subissent les effets négatifs de la persistance de l'eau dans le sol. Cette persistance favorise également le développement de certaines maladies de sol comme la hernie des crucifères.

Quelques régions (Basses-Laurentides et Lanaudière) ont connu un évènement de grêle au cours de la dernière semaine, mais ce dernier n'a toutefois pas causé trop de dommages.

Finalement, en lien avec la récurrence des périodes de pluies abondantes, il est à noter que l'institut Ouranos souligne que les changements climatiques pourraient augmenter la probabilité des événements de pluviométrie abondante.

MOUCHE DU CHOU

La ponte observée se situe à des niveaux faibles ou moyens dans l'ensemble des régions, à l'exception de certains champs de crucifères (rutabagas, choux et brocolis) de Lanaudière qui ont dû être traités. Des larves sont présentes par endroits (Capitale-Nationale, Basses-Laurentides et Lanaudière). Le temps frais et humide permet une meilleure survie des œufs et des asticots de mouche du chou, mais aide également les jeunes plants, qui ne subissent pas trop de stress hydrique, à supporter les dommages.

ALTISES

La présence des altises est très variable, mais faible en général. On en observe cependant un grand nombre au Saguenay–Lac- Saint-Jean, justifiant des interventions. Les altises ne semblent pas apprécier le temps nuageux et venteux ainsi que les précipitations abondantes. Leur activité suit la courbe des températures. Lors des épisodes de temps plus chaud, des traitements s'avèrent nécessaires pour protéger certaines plantules et crucifères asiatiques.

VERS GRIS

On observe une recrudescence des vers gris dans des champs de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Dans certains cas, des interventions sont en cours.

Vous pouvez obtenir plus de détails concernant la lutte aux vers gris dans l'avertissement [No 04](#) du 30 mai 2013.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Quelques chenilles (piéride du chou, fausse-teigne des crucifères et fausse-arpenteuse du chou) ont été observées dans les différentes régions. Cependant, les populations sont très faibles.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Les captures de cécidomyie du chou-fleur se sont intensifiées depuis une semaine dans certains champs de crucifères de la Montérégie-Est, de la Mauricie, de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Dans les Basses-Laurentides, il n'y a pas de hausse de captures par rapport à la semaine dernière. Des traitements sont en cours pour protéger les points de croissance des crucifères des attaques des larves de cécidomyie du chou-fleur.

Nous vous rappelons que la cécidomyie du chou-fleur est un minuscule insecte qui peut agir très localement et faire des dommages irréparables dans un assez court délai. Pour cette raison, il est essentiel d'installer des pièges à phéromone spécifique à ce ravageur dans vos champs de crucifères pour en faire un suivi serré et intervenir rapidement lorsque nécessaire. Pour connaître la stratégie d'intervention contre la cécidomyie du chou-fleur, consultez l'avertissement [No 05](#) du 7 juin dernier.

HERNIE DES CRUCIFÈRES

On observe pour la première fois cette saison, dans la Capitale-Nationale, des cas de hernie des crucifères.

Description et dépistage

La hernie des crucifères est causée par un champignon de sol, *Plasmodiophora brassicae*, qui infecte la plante par les racines et cause la formation d'excroissances sur celles-ci. Le champignon qui s'y développe empêche l'assimilation des éléments minéraux et de l'eau par la plante, ce qui explique le fait d'observer des plants fanés et rabougris à la suite d'une infection par la hernie des crucifères. Les plants affectés sont bien

souvent carencés, plus petits et peuvent dépérir complètement. Le temps chaud et les sols demeurant humides longtemps sont deux conditions permettant la germination des spores et le développement du champignon.

Lors des journées chaudes et humides, il est plus facile d'observer les dommages. En arrachant ces plants, on peut voir les tumeurs bien caractéristiques sur les racines.

- Repérez les endroits dans les champs où des plants présentent des symptômes de flétrissement. Les baïssières sont particulièrement à surveiller.
- Portez une attention particulière aux champs mal drainés, aux champs en culture de crucifères depuis 2 ans et plus, ainsi qu'aux champs ayant des antécédents connus pour cette maladie. De façon générale, gardez l'œil ouvert sur toute partie suspecte de champ.



Hernie des crucifères sur plant de chou
Photo : MAPAQ



Hernie des crucifères sur rutabaga
Photo : MAPAQ

Stratégie d'intervention

Pour limiter la dispersion de la hernie des crucifères, on recommande de:

- Pratiquer des rotations d'au moins 4 à 5 ans sans crucifères et éviter de semer ou de planter des crucifères dans des champs où la hernie a été diagnostiquée au cours des années précédentes.
- Bien contrôler les mauvaises herbes de la famille des crucifères.
- S'assurer du bon drainage des champs et maintenir le pH du sol entre 7,0 et 7,2.
- Prévenir la contamination du sol en faisant les travaux au champ lorsque le sol est sec.
- Nettoyer les instruments, les outils et les chaussures souillés de terre infectée avant de les utiliser dans les champs ou les parties de champ exempts de maladie.

Le fongicide ALLEGRO 500F (fluazinam) est homologué pour lutter contre la hernie des crucifères dans les cultures de crucifères de type légumes-feuilles appartenant au groupe 5, dont font partie notamment le brocoli, le chou, le chou-fleur, le chou de Bruxelles, le chou pé-tsai et le chou pak-choï. Ce fongicide n'est cependant pas homologué dans les cultures-racines de crucifères telles que le navet, le radis ou le rutabaga. L'étiquette du produit contenant les renseignements pertinents pour une bonne utilisation de ce fongicide est disponible sur le site Web de l'ARLA à l'adresse <http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/l-re/index-fra.php>. Choisir la zone « Nom du produit » et inscrire ALLEGRO dans la zone « Critères ».

Pour en connaître davantage sur cette maladie, nous vous invitons à consulter le document intitulé « La hernie des crucifères en sols minéraux, stratégies de prévention et de lutte », réalisé par Jean Coulombe, Carl Bélec et Nicolas Tremblay, disponible à l'adresse suivante : http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/La_hernie_des_cruciferes_en_sols_mineraux.pdf.

Veuillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Sylvie Gauthier, agr., M. Sc. – Avertisseuse	Mélissa Gagnon, agronome – Co-avertisseuse
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)	Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ
Téléphone : 450-589-7313	Téléphone : 450 589-5781, poste 5046
Courriel : s.gauthier@ciel-cvp.ca	Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Lucie Côté, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – Crucifères – 20 juin 2013